

PRÉSENTATION

Il suffit de consulter les anciens sommaires de *Pratiques*(*) pour mesurer l'intérêt que la revue a toujours porté aux *pratiques de réécriture*. Quelques jalons pour s'en convaincre :

– Les interactions lecture / écriture, suggérées dès les premières analyses de récits (1976-1977 : les numéros 9 et 11/12 par exemple), sollicitent la conscience sémiotique des scripteurs à travers diverses consignes de réécriture ; il s'agit alors de mobiliser une structure narrative de moindre complexité en la réinvestissant de significations nouvelles. C'est ainsi que les analyses de contes de cette époque (« Le merle blanc », « La chemise de l'homme heureux » ; Jean-Michel Adam, Jean-François Halté et André Petitjean) se prolongent par le réemploi d'une séquence canonique. Il en ira de même un peu plus tard (1982) avec la fable, le récit policier, le conte fantastique, etc., et avec les propositions d'*écriture-imitation* qui introduisent le pastiche et la parodie (1984) comme des aides puissantes à l'interprétation et à la production des textes.

– L'accent mis sur les réglages du signifiant dans un numéro justement intitulé « Les mots ont la parole » (Juin 1978, Jean-Pierre Goldenstein) et qui en précède immédiatement un autre consacré aux faits *poétiques*, conduit Jean Ricardou à postuler l'un des premiers, cet axiome désormais unanimement adopté : *savoir écrire c'est savoir réécrire*.

– L'entrée plus linguistique des règles de cohérence qui explicitent la bonne formation d'un *texte* (Michel Charolles 1978) – et qui aboutira plus tard à fonder ce que l'on nomme la grammaire de texte – aide les enseignants à *concevoir* (décrire, nommer, analyser) les facteurs sémantiques et pragmatiques qui influencent leurs jugements de disqualification sur certaines défaillances ou *malformations* textuelles dans les copies d'élèves. C'est à cette période que peu à peu les travaux de didactique finiront par distinguer les deux notions de *correction* et de *réécriture*. La correction tend à méta-communiquer sur des fragments phrasti-

(*) On trouvera sur notre site Internet <http://www.pratiques-crescef.com> une documentation abondante sur *Pratiques* et particulièrement l'intégralité des sommaires des numéros parus depuis 1974.

ques dont l'unité fautive est isolable et objet d'une refonte locale, tandis que la réécriture s'emploie à contourner le recours à du métalangage, vise des énoncés plus importants et transite par ce que l'on a coutume de poser comme *une consigne d'écriture*.

– Dans le droit fil des grammaires de texte, l'introduction des modèles rédactionnels (Michel Charolles et Claudine Garcia-Debanc, 1986) permet d'interroger l'écriture comme *processus* de réalisation d'un texte et d'y repérer les opérations de *révision*. L'approche processuelle permet de mieux appréhender les étapes de *brouillon de texte*.

– Des préoccupations plus pédagogiques, enfin, tant en ce qui concerne l'évaluation des écrits (Claudine Garcia-Debanc) que la motivation, la visée et la socialisation des textes d'élèves (Jean-François Halté, 1982), font de la réécriture un levier des *apprentissages scripturaux*. De même, l'articulation entre les pratiques de lecture et d'écriture a été inscrite au cœur des dispositifs didactiques de tous niveaux avec le plus grand profit (Yves Reuter, 1995) et dont les interactions ne sont pas sans incidence sur la réécriture.

Comme on le voit donc, la généalogie de ce numéro sur la réécriture est chargée (déterminée, lointaine et multiple...) et elle présente entre autres intérêts de n'être pas captée ou écrasée par une seule branche (l'exclusive linguistique ou littéraire). C'est probablement l'une des principales explications au fait que le présent numéro sache coordonner les entrées dans leur diversité et s'incarne dans la maîtrise de ces problématiques en la personne de Daniel BESSONNAT, à la croisée véritablement *des théories et des pratiques de réécriture*. On trouvera les résumés d'articles à la fin du numéro, c'est pourquoi je ne reviens pas ici sur la contribution de chacun. Qu'il me suffise de souligner la variété des genres d'écrits représentés (les contes merveilleux, les textes de théâtre, les textes théoriques et argumentatifs) ainsi que celle des niveaux scolaires (des classes de l'élémentaire jusqu'aux deux premières années de l'enseignement supérieur) pour attester de l'emprise des pratiques de réécriture qui atteint tous les genres, et du caractère *effectivement* didactique des réflexions de chaque auteur. Pour finir, je mentionnerai la table-ronde et les notes de lecture qui ont l'intérêt d'ouvrir à des auteurs (M. Fayol, J.-P. Bronckart) ou à des problématiques (la génétique du texte) qui sont fondateurs d'un renouvellement de perspective concernant la didactique de la réécriture.

Caroline MASSERON